

# Conditions générales

## POUR LES STAGES DE L'ECOLE DE DE VOILE

- Les participants doivent être couverts par une assurance RC et une assurance accident.
- Les participants doivent savoir nager au moins 25 mètres sans gilet de sauvetage.
- Pour des raisons de sécurité, les stagiaires doivent avoir une bonne compréhension du français.
- Les cours ont lieu par n'importe quel temps, les moniteurs adaptent le contenu du cours en fonction des conditions météorologiques, du niveau et de la motivation des participants.
- De même, pour des raisons morphologiques, pédagogiques ou de logistique les moniteurs adaptent leurs groupes et peuvent utiliser d'autres bateaux que ceux prévus à l'inscription.
- Nous vous informons que des photos des enfants peuvent être prises lors des cours utilisées dans nos publications (site internet, bulletin d'information, Livre de Bord). Merci de nous informer par e-mail si vous souhaitez pas que votre enfant figure dans nos publications.

### **ATTENTION pas d'objets de valeur!**

- Nous déconseillons d'apporter des objets de valeurs. Les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d'arrivée, soit sur le site, soit au secrétariat.

### **INSCRIPTIONS**

- L'inscription est confirmée par e-mail. Une liste d'attente sera créée si un cours est complet.
- L'inscription est considérée comme définitive, dès réception du paiement complet.
- Les cours manqués ne sont pas remboursés.

### **ANNULATION**

- Tout désistement doit se faire par courrier, fax ou email auprès du chef de base, Tug. Merci de nous indiquer de numéro de la réservation, ainsi que la référence du stage.
- Pour toute annulation, un montant de 50.- sera perçu correspondant au frais administratifs liés à l'annulation.
- Si la place est ré-attribuée à un autre participant, la totalité du prix du stage, moins les frais administratifs (50.-) sera remboursé (voir rubrique "remboursement" ci-dessous).
- Si la place n'est pas ré-attribuée, la date de réception du courrier, fax ou email d'annulation détermine le montant du remboursement selon les règles suivantes :
- PLUS DE 3 SEMAINES AVANT LE DEBUT DU STAGE : la totalité du montant est remboursé, moins les frais administratifs
- MOINS DE 3 SEMAINES AVANT LE DEBUT DU STAGE : 50% du prix sera remboursé, moins les frais administratif
- UNE SEMAINE AVANT LE STAGE OU MOINS : aucun remboursement ne sera effectué.
- Sur présentation d'un certificat médical, nous proposons en premier de changer de stage si une autre date peut convenir (sans frais). Pour une annulation définitive (sans changement de stage, nous remboursons la totalité du prix, moins les frais administratifs (voir "remboursement" ci-dessous).

### **REMBOURSEMENT**

- Les remboursements se font uniquement sous forme de note de crédit (aucun remboursement n'est effectué en cash ou par transfert bancaire).
- Dans le cas d'une modification d'inscription (changement de stage) qui donnerait lieu à un remboursement, celui-ci sera fait par transfert bancaire ou auprès du secrétariat.
- Les notes de crédit sont valables pendant les deux saisons suivants l'annulation et peuvent être utilisés pour les services proposés par le CNP : cotisation, stages, inscriptions aux régates (les prestations du restaurant sont exclues de ces services).